

Fiche de poste

Chaire de professeur junior

Décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche.

Corps dans lequel l'intéressé a vocation à être titularisé : **Professeur des Universités**
Profil de publication (*intitulé du contrat et du poste concerné*) : Métaux abondants pour la synthèse organique asymétrique
Localisation : SciFa, Metz

➤ **Job profile et EURAXESS :**

Job profile (résumé en deux lignes maxi du profil en anglais) :
Candidates with demonstrated expertise in organometallic chemistry for organic/asymmetric synthesis, and able to propose and develop a research project exploiting the reactivity of abundant earth-metals or metalloids are encouraged to apply.

Research fields Euraxess (cf tableau de codification dans les documents annexes) :
Chemistry Molecular chemistry Organic chemistry

➤ **Profil du poste :**

Nature et objet du projet de recherche : Chimie moléculaire au service de la transition écologique et de la santé : métaux abondants pour la synthèse éco-compatible de composés pharmaceutiques

Nature et objet du projet d'enseignement : Chimie organique

Partenaires : CNRS

Montant du financement associé : salaire 3443,5€/mois (brut) ; financement projet de recherche 200k€ (ANR)

Durée prévisible du projet : 5 ans

Profil enseignement : La personne recrutée effectuera son enseignement dans le domaine de la synthèse en chimie organique et organométallique. L'enseignement se déploiera principalement au sein de la licence chimie et du parcours Chimie Durable et Environnement du master de chimie de l'UL (anglais ou français). La création d'un nouveau parcours SOMBio (Synthèse Organiques, Molécules Bioactives et Biosourcées) du master chimie en 2024 offrira également l'opportunité de nouveaux enseignements en chimie organique.

Plus généralement, il est attendu un investissement dans la vie du département de chimie et de l'UFR, par la prise de responsabilité, dans l'animation et/ou la promotion des formations. Le candidat ou la candidate recruté(e) participera au développement, en lien avec le département de chimie, de nouvelles formations autour de la chimie moléculaire et du développement durable au niveau européen (i.e. EURECA-PRO).

Mots-clés enseignement : Synthèse organique

Composante/UFR : Sciences Fondamentales et Appliquées (SciFA)

Département d'enseignement : Département de chimie

Lieu(x) d'exercice : Campus Bridoux et Technopole, UFR SciFA 57000 METZ

Equipe pédagogique : Département de chimie

Nom Directeur département : Vincent Carré

Tél Directeur dépt : +33 3 72 74 91 33

Email Directeur dépt : vincent.carre@univ-lorraine.fr

URL dépt : <https://scifa.univ-lorraine.fr/content/chimie>

Profil recherche :

Les méthodes de synthèse faisant appel aux métaux pour la formation de liaisons C-C sont sans aucun doute la clé de

voûte de l'industrie chimique et pharmaceutique. Cependant, l'utilisation intensive de métaux rares et coûteux comme ceux du groupe du platine est devenue un problème majeur en termes de coût, de toxicité, d'impact sur l'environnement et, plus récemment, de préoccupations géopolitiques. Cela exige de trouver des solutions alternatives intéressantes aux méthodes synthétiques triviales à base de métaux nobles qui sont encore essentielles pour l'industrie. Dans ce cadre, le Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire développe des méthodologies synthétiques basées sur l'utilisation de métaux post-transition et de blocs-s tout en tenant compte des principes de la chimie verte moderne (économie d'étapes, séquences éco-compatibles) pour accéder efficacement aux synthons polyfonctionnels à partir de simples matériaux de départ. Dans le même ordre d'idées, nous recherchons aujourd'hui des candidats possédant des compétences reconnues en synthèse asymétrique, capables de proposer et de développer un projet de recherche basé sur l'utilisation de métaux ou métalloïdes abondants, peu coûteux et non toxiques pour produire des composés d'intérêt biologique. Les connaissances spécialisées dans le domaine de la catalyse photo-redox ou de l'électrosynthèse, par exemple, sont également les bienvenues et devraient être davantage associées aux réactifs/catalyseurs métalliques abondants sur Terre. En plus de l'excellence scientifique, la personne recrutée doit faire preuve de leadership scientifique, être capable de lever des fonds pour la recherche, de mettre en place et de diriger un groupe de recherche et d'établir des collaborations avec des groupes de recherche reconnus à l'échelle internationale.

Mots-clés recherche : chimie organique, chimie organométallique, synthèse asymétrique, métal abondant sur Terre

Nom laboratoire : Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire

Numéro unité du laboratoire : UMR 7053

Lieu(x) d'exercice : Université de Lorraine, ICPM, 1 Boulevard Arago, 57078 METZ, France

Nom Directeur labo : Andreea Pasc

Tél Directeur labo : + 33 3 72 74 54 97

Email Directeur labo : andreea.pasc@univ-lorraine.fr

URL labo: <http://www.l2cm.univ-lorraine.fr/l2cm/>

Descriptif laboratoire : Le Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire (L2CM) est une UMR CNRS-Université de Lorraine (UMR 7053) regroupe environ 70 personnes réparties géographiquement sur Nancy (Faculté des Sciences et Technologies; Campus Brabois Santé) et Metz (Institut de Chimie, Physique et Matériaux).

Descriptif projet : L'objectif du L2CM est de développer des méthodes de synthèse de molécules et matériaux moléculaires innovants avec des applications vers la physique (catalyse, énergie, luminescence) et la biologie (antibactériens, drug delivery, imagerie). La philosophie du laboratoire est le design de la molécule jusqu'au dispositif ou au système bioactif en s'appuyant sur un ensemble de plateformes de synthèse et de caractérisation.

<https://ultv.univ-lorraine.fr/video/I2975->

[l2cm_plateformes_aout_2022m4v/0960ee50a572beb4b19e2642e1806fd354e4c3f79aa5056d50887fe6686adeef/](https://ultv.univ-lorraine.fr/video/I2975-l2cm_plateformes_aout_2022m4v/0960ee50a572beb4b19e2642e1806fd354e4c3f79aa5056d50887fe6686adeef/)

➤ **Dossier de candidature :**

- Les conditions requises de la part des candidats :

- Etre titulaire d'un doctorat ou à défaut titulaires d'une équivalence avec le doctorat de leurs diplômes universitaires, qualifications et titres, attribuée par le conseil scientifique réuni en formation restreinte.

En outre, il est recommandé :

- D'avoir accompli au moins 3 ans d'activité scientifique après la thèse,
- Pour les titulaires d'un doctorat en France, d'avoir une expérience de mobilité à l'étranger significative (au moins deux ans).

- La liste des justificatifs à joindre au dossier de candidature :

Votre dossier de candidature, composé du formulaire de candidature saisi en ligne, devra obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Une pièce d'identité avec photographie ;
- Une pièce attestant de la possession d'un doctorat, tel que prévu à l'article L. 612-7 du code de l'éducation, ou d'un diplôme, titre ou qualification dont l'équivalence devra être reconnue par les instances de l'Etablissement ;
- Le rapport de soutenance du diplôme produit, ou une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi ;
- Une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé en mentionnant ceux que le candidat a l'intention de présenter à l'audition ;
- Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que le candidat a l'intention de présenter à l'audition, sans excéder six documents.

Les documents administratifs rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur. La traduction de la présentation analytique est obligatoire et les travaux, ouvrages, articles et réalisations en langue étrangère doivent être accompagnés d'un résumé en langue française. A défaut, le dossier est déclaré irrecevable.

Les candidats exerçant ou ayant exercé depuis moins de dix-huit mois une fonction d'enseignant-chercheur, d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France, signalent cette qualité.

L'ensemble de ces documents doit être déposé en version numérique sur [Galaxie](#) (module FIDIS (fil de l'eau)*) selon le calendrier disponible sur le site de [L'Université de Lorraine](#).

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.

Seuls seront convoqués à l'audition les candidats préalablement sélectionnés sur dossier par la commission de sélection.

**Lors de la recherche de postes, les chaires de professeurs juniors se distingueront des autres par l'article de recrutement (CPJ).*

➤ **Précisions sur le concours :**

Mise en situation professionnelle :

oui non

« L'audition peut comprendre [...] une ou plusieurs mises en situation professionnelle sur site ou à distance, sous forme notamment d'une ou plusieurs leçons sur un thème libre ou imposé, de séminaire de présentation de travaux de recherche ou de rencontre avec les étudiants ou les enseignants-chercheurs, chercheurs ou assimilés de l'unité de recherche ou d'enseignement dans laquelle le poste est ouvert.

Cette mise en situation peut être publique dans les conditions prévues par l'avis de recrutement.

Lors de ces phases de mise en situation, la commission de sélection agit en observateur et n'intervient que pour assurer le bon déroulement de la mise en situation. » *art.10 du décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021*

Si oui :

publique non-publique

Sous forme :

de leçon « Stratégies de synthèse asymétrique », niveau M2 de Chimie Durable et Environnement (10 min)

de séminaire de présentation de travaux de recherche

de rencontre (avec les étudiants ou les enseignants-chercheurs, chercheurs ou assimilés de l'unité de recherche ou d'enseignement dans laquelle le poste est ouvert)

Autre information :

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.